

# Assurance chômage : des règles prolongées jusqu'à la fin de l'année



© 2024 Les Echos Publishing

À défaut d'accord avec les partenaires sociaux, en particulier sur l'emploi des seniors, le gouvernement avait, en début d'année, repris la main sur le dossier de l'assurance chômage, annonçant un durcissement des conditions d'accès aux allocations chômage et une diminution de la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi. À ce titre, un décret devait être publié avant le 1<sup>er</sup> juillet 2024 afin d'instaurer ces nouvelles règles.

Mais compte tenu du résultat des dernières élections législatives, et dans l'attente de l'installation d'un nouveau gouvernement, les pouvoirs publics avaient suspendu leur réforme, prolongeant les règles actuellement applicables à l'assurance chômage jusqu'au 31 octobre 2024.

Et le nouveau gouvernement vient à nouveau de prolonger ces règles jusqu'au 31 décembre 2024. Objectif poursuivi : redonner la main aux partenaires sociaux sur le dossier de l'assurance chômage et de l'emploi des seniors. Les négociations engagées en la matière devraient s'achever à la mi-novembre. À suivre donc.

[Décret n° 2024-963 du 29 octobre 2024, JO du 30](#)

